Les migrants secourus lors d'une tentative de traversée de la Manche seront interdits de déposer une demande d'asile au Royaume-Uni : "Il n'y a aucune raison de quitter un pays sûr comme la France pour faire une traversée dangereuse"

11/12/2020 à 14h15



Les migrants secourus lors d'une tentative de traversée de la Manche seront interdits de déposer une demande d'asile au Royaume-Uni lorsqu'ils sont en mer en vertu de nouvelles lois présentées par le ministère de l'Intérieur.

Un bouleversement post-Brexit des règles d'asile pourrait à terme entraîner le retour immédiat des bateaux de migrants interceptés en France .

(…)

«Il n’y a aucune raison de quitter un pays sûr comme la France pour faire une traversée dangereuse.

«Ces mesures envoient un message clair et ne sont qu’une des mesures prises par le gouvernement pour lutter contre l’augmentation inacceptable des traversées de petits bateaux.

(….) Daily Mail